

This item is the archived peer-reviewed author-version of:

Certainement : adverbe épistémico-modal ou évidentiel ?

Reference:

Dendale Patrick, Kreutz Philippe.- Certainement : adverbe épistémico-modal ou évidentiel ?
Le discours et la langue : revue de linguistique française et d'analyse du discours - ISSN 2033-7752 - 13:1(2021), p. 49-76
To cite this reference: <https://hdl.handle.net/10067/1933340151162165141>

CERTAINEMENT : ADVERBE EPISTEMICO-MODAL OU ÉVIDENTIEL ?

Patrick DENDALE
Université d'Anvers

Philippe KREUTZ
Université Libre de Bruxelles

« Qu'en est-il de vos certitudes après une si riche
carrière au service de la recherche linguistique ?
En hommage à Jacques Bres. »

1. Pour situer cette étude

Cette étude s'inscrit dans un programme de recherches qui vise à établir un inventaire, un tant soit peu complet, des marqueurs évidentiels du français (Wiemer & Stathi 2010, Dendale, à par.). Pour réaliser cette tâche, il faudrait idéalement disposer d'un protocole, uniforme et unifié, permettant de déterminer de façon consistante si une forme ou un emploi d'une forme¹ doit figurer dans l'inventaire ou non. La présente étude se veut un petit pas en avant vers ce protocole encore inexistant. Elle s'attaque ici au problème de la distinction entre marqueurs épistémico-modaux et marqueurs évidentiels², un problème qui s'est posé dès les premières études de l'« ère évidentielle », par exemple à propos du verbe « modal » *devoir*³ dans son acception dite épistémique (Dendale 1991, 1994) et il reste actuel (cf. les positions de Desclés & Guentchéva 2001, Kronning 2003, Barbet 2010 ou Veters 2012 sur le statut de *devoir*). L'évidentialité est prise ici comme une notion qui réfère à ce qu'on appelle par commodité la « source de l'information » (Boas 1911⁴, Aikhenvald 2004), c'est-à-dire à la manière dont le locuteur a acquis l'information qu'il communique dans son énoncé

¹ Par exemple : le futur épistémique, le conditionnel épistémique, l'emploi « origine » de *selon*, l'emploi endophrastique de *visiblement*...

² Plutôt que de parler de *marqueurs modaux* et de *valeur modale* – étiquette trop générale, qui ne distingue pas les différents types de modalité (épistémique, déontique, aléthique, boulétique...) – nous parlerons de *marqueurs épistémico-modaux* et de (formes à) *valeur épistémico-modale*. Le terme *épistémique* est pris ici comme hypéronyme de *épistémico-modal* et *évidentiel* (cf. Dendale 1991 : 23).

³ Mais aussi par exemple pour *pouvoir* épistémique (cf. Tasmowski & Dendale 1994).

⁴ Boas parle de « suffixes denoting the source of information » (p. 496).

ou, plus précisément encore, à l'opération d'acquisition d'information (perception directe, inférence, emprunt à autrui) par laquelle le locuteur a eu accès à cette information (Dendale & Kreutz, en prép.). La modalité épistémique, quant à elle, concerne l'évaluation par le locuteur du contenu de son énoncé en termes de degrés de certitude (d'après Le Querler 2004 : 647, Boye 2012 : 2), ou accessoirement son évaluation d'un état de choses en termes de probabilités d'occurrence (d'après Nuyts 2001 : 21).

Le problème de démarcation des classes de marqueurs épistémico-modaux et de marqueurs évidentiels soulevé ici pour *certainement* se pose aussi pour d'autres adverbes comme *sûrement*, *bien sûr*, *à coup sûr* (Anscombe 2013), *sans doute*, *sans aucun doute*, *indubitablement*⁵... – appelés communément *adverbes modaux* ou *adverbes de modalité* (Molinier 1990 : 91, Guimier 1996) – morphologiquement dérivés d'adjectifs ou de substantifs référant aux notions éminemment « épistémico-modales » de certitude ou de doute. Dans cet article, nous nous concentrerons toutefois sur le seul adverbe *certainement* ; nous traiterons d'autres adverbes épistémiques dans des publications ultérieures.

Les exemples utilisés dans cette étude, pour la plupart attestés, proviennent principalement de *Frantext* et de *frTenTen12* de *Sketch Engine* et dans une moindre mesure de *Google Books* et d'Internet via Google.

Dans la section 2, nous présenterons l'hypothèse centrale de cette étude et ses objectifs ; dans § 3, les co(n)textes d'apparition de l'emploi épistémico-modal de *certainement* et les éléments de son sémantisme épistémico-modal et dans § 4 les co(n)textes d'apparition de l'emploi évidentiel de l'adverbe. Dans § 5 sera présentée une synthèse des propriétés distinctives des deux emplois.

2. Hypothèse centrale et objectifs

2.1. Hypothèse centrale

L'hypothèse centrale de notre étude est que *certainement* n'est pas à qualifier de façon indifférenciée comme un *adverbe « modal »*, si on comprend par là « épistémico-modal ». En effet, il a – à côté d'un emploi endophrastique (Guimier 1996) comme adverbe de manière auprès d'un verbe, emploi

⁵ De même que leurs variantes *certainement que*, *sûrement que*, *sans doute que*,...

que nous laisserons de côté ici⁶ (cf. Féron 2002) – deux emplois exophrasiques de nature fort différente : l’un, minoritaire, sera qualifié d’épistémico-modal (il sera labellisé *certainement_M*) ; l’autre, clairement majoritaire, sera qualifié d’évidentiel (et labellisé *certainement_E*). Ces deux emplois tendent à apparaître dans des types de co(n)textes différents et/ou avec des types de contenus différents (que nous décrirons aux § 3 et § 4) et ont une valeur sémantique différente, que nous décrirons (§ 5.2). Nous montrerons que les deux emplois ne se superposent jamais : on a donc toujours affaire à l’un ou à l’autre, jamais à un amalgame des deux⁷.

L’analyse que nous proposons s’inscrit en faux contre les descriptions et analyses qui saisissent la différence entre ce que nous désignons comme *certainement_M* et *certainement_E* en termes de « certitude » *versus* « probabilité »⁸ ou « plausibilité » (p. ex. Molinier & Levrier 2000 : 23 ; Dignoise 1969 : 46 ; Vion 2001 : 221-222 ; Féron 2002 : 23) ou en termes de « *strong modal meaning* » *versus* « *weak modal meaning* » (pour le néerlandais *zeker*, voir Dirven 1973) :

« Dans le cas des adverbes *certainement* et *sûrement*, l’adjectif subit un affaiblissement de sens lorsqu’il devient la base de l’adverbe : *Certainement, Paul a raison. Il est certain que Paul a raison [...]*. En effet, dans les phrases où figure l’adverbe, nous ne sommes plus dans la catégorie modale (épistémique) du **certain**, mais dans celle du **plausible**. » (Molinier & Levrier 2000 : 94, nos gras).

En guise d’entrée en matière et d’illustration préliminaire, voici quelques exemples des deux emplois de *certainement* :

⁶ Cet emploi, qui exprime la certitude maximale (« avec certitude, de façon certaine »), illustré par (i) et (ii), fera l’objet de publications en collaboration avec des linguistes diachroniciens (en préparation) :

(i) Le savez-vous **certainement** ? (*Dictionnaire de l’Académie française*, 1798, s.v. *certainement*).

(ii) Ceux qui n’étaient pas atteints s’enroulaient dans les draps des pestiférés afin de mourir **certainement**. (Camus, 1947, cité par le TLFi, s.v. *certainement*)

⁷ Cela revient à dire que *certainement* n’est donc pas un marqueur « mixte » (pour le terme, Kronning 2005) – comme l’est le conditionnel reportatif pour cet auteur – à savoir à la fois évidentiel et modal, ni un « epistential », « un element that expresses evidentiality and epistemic modality simultaneously » (Faller 2002 :87).

⁸ Le TLFi oppose l’acception « telle qu’elle n’offre de prise à **aucun doute** » (B.1.) à « souligne le caractère **probable** d’une assertion » (B.2.) ; *Le nouveau petit Robert* (Rey-Debove & Rey 1993) « D’une manière **certaine** » (1.) à « Très **probablement**, mais **sans certitude absolue** » (3.) ; *Lexis* (1977) « Exprime la **certitude** de celui qui parle » (1.) à « S’emploie parfois, avec une nuance plus ou moins **dubitative**, pour exprimer une simple conviction, qui n’exclut pas la possibilité d’une erreur » (2.) (Nos gras).

- (1) Pourquoi est-ce qu'on me gardait comme flic ? Je ne sais pas, **certainement** parce que j'ai déjà été bon, et que des gens croient en moi. (*frTenTen12*)
- (2) Il pense **certainement** qu'avec moi, il a affaire à un idiot, un type à qui l'on ne peut confier la moindre responsabilité. (*frTenTen12*)
- (3) Il tourne la cuiller dans le café, **certainement** froid depuis longtemps. Le sucre, il ne l'a pas déballé. (Tenenbaum 2008, *Frantext*)

Nous montrerons que l'emploi de *certainement* dans des exemples comme (1)-(3) relève de l'évidentialité, selon la définition qui en a été donnée plus haut, et est donc à catégoriser comme un emploi évidentiel (et ceci malgré la présence dans son sémantisme d'un élément d'« assurance du locuteur en ce qu'il dit ». Nous montrerons aussi que l'emploi dans (4)-(6) répond à la définition de la modalité épistémique et est donc à catégoriser comme épistémico-modal :

- (4) Plus tard [...], elle dit, plus gravement : [...], si ça ne m'était pas arrivé, je n'aurais peut-être pas connu Patrice. **Certainement** pas. Je ne l'aurais même pas vu, si ça se trouve. (Carrère 2009, *Frantext*)
- (5) N'empêche qu'en cas de grabuge, vous serez bien contents d'appeler des mecs comme nous à la rescousse. – Mais **certainement**, on compte sur vous... (Osmont 2012, *Frantext*)
- (6) Nous mangeons en nous frottant les mains pour les réchauffer. L'après-midi est **certainement** le moment le plus pénible de la journée. Le froid s'est installé dans la moelle des os. On ne sait plus quoi faire pour lutter (Auroy 2008, *Frantext*)

Notons encore que cette manière de catégoriser des *emplois* de formes plutôt que les *formes* tout court est la conséquence presque inévitable d'une approche onomasiologique visant à constituer des paradigmes de marqueurs évidentiels et de marqueurs épistémico-modaux à partir des notions d'évidentialité et de modalité épistémique (Wiemer 2018 : 40, 87). Elle mène à un traitement homonymique des divers emplois de la forme étudiée. Une approche onomasiologique et le traitement homonymique induit n'excluent pas toutefois une approche sémasiologique complémentaire, qui vise, elle, à établir pour chaque emploi de la forme étudiée – en l'occurrence *certainement* – ses différentes composantes sémantiques propres et à expliquer les liens de polysémie qui unissent entre eux les différents emplois de la forme. Notre analyse laissera cependant de côté ici, faute de place, l'analyse des liens unissant l'emploi évidentiel et l'emploi épistémico-modal, de même que l'emploi endophrastique (voir n. 7). L'étude se limitera à la présentation des co(n)textes d'apparition des deux emplois de *certainement* et à la description de la contribution sémantique au sens de l'énoncé de chacun de ces deux emplois via la description des composantes sémantiques respectives de ces deux emplois.

2.2. Objectifs empiriques, théoriques, méthodologiques

Sur le plan empirique, notre analyse a pour ambition de « démêler » le sémantisme complexe d'un marqueur qui, nous semble-t-il, a donné lieu à de nombreuses hésitations, confusions et catégorisations contradictoires.

Sur le plan théorique, elle nous conduira (i) à opposer, à l'intérieur du domaine de l'épistémique, deux « dimensions ». D'une part, l'« évaluation épistémico-modale » du contenu de l'énoncé par le locuteur (vraie modalité épistémique) ; d'autre part ce que nous appellerons la « posture épistémique » adoptée par lui, par laquelle il veut donner une image (éventuellement déformée) du degré de certitude qu'il veut associer à son message sans le présenter comme son évaluation épistémico-modale. La première s'avérera importante pour la description sémantique de *certainement_M*, la seconde pour *certainement_E* ; (ii) à montrer la différence entre le marquage de la certitude (au moyen de *certainement_M*) et le marquage de la vérité assertorique (par l'énoncé déclaratif à l'indicatif sans marqueurs épistémiques explicites) et (iii) de montrer la finalité ou raison d'être du marquage épistémico-modal de certitude par rapport à la monstration de la vérité par l'assertion.

Sur le plan méthodologique, elle devrait être un petit pas en avant vers le *protocole d'identification*, uniforme et unifié, des marqueurs épistémiques – évidentiels, épistémico-modaux et autres – dont il est question au § 1.

3. *Certainement* épistémico-modal (*certainement_M*)

Le premier des deux emplois exphrastiques que nous distinguons pour *certainement* – *certainement_M* – est un emploi que les dictionnaires et la plupart des études linguistiques glosent en termes de certitude ou d'absence de doute (cf. la note 10). Dans cette section, nous présenterons six types de co(n)textes dans lesquels on trouve, typiquement, l'emploi *certainement_M*⁹.

3.1. *Certainement_M* en réponse à une question

Le premier de ces types de co(n)textes est celui où l'adverbe constitue la réponse à une question totale ou vient en appui à une réponse en *oui / non* :

⁹ Dans l'état actuel des connaissances, il est toutefois impossible de donner un aperçu quelque peu exhaustif de ces co(n)textes.

- (7) C.J : Va-t-on encore enregistrer des progrès au niveau des rendus, de la qualité des images obtenues dans les mondes virtuels ?
L.B : *Oui certainement.* (*frTenTen12*)
- (8) Sous ce titre légèrement racoleur, nous apprenons que les bugdroids peuvent être mécanisés. Devons-nous avoir peur ? *Non certainement pas*, il reste encore du travail avant qu'ils ne deviennent d'horribles monstres. (*frTenTen12*)
- (9) – L'abbé, dit Diane, m'avez-vous apporté ce remède dont vous m'avez parlé ? – **Certainement, certainement.** Il est déjà dans votre sac, je l'avais remis à votre chère mère... (Aragon 1969, *GBooks*)
- (10) Un jour, je suis morte, au vu des chiffres démographiques récents. Dans la nouvelle optique de la surpopulation du globe, je suis une héroïne, peut-être un exemple. Glorieux, mon sacrifice ? **Certainement pas**, je n'étais pas volontaire. (Ménil 2008, *Frantext*)

La présence, dans (7) et (8), de *certainement* auprès des « prophrases¹⁰ » *oui / non* ou celle de la présence de *certainement* à la place de *oui* dans (9) et (10) permet au locuteur¹¹ d'appuyer sa réponse positive ou négative. Puisque les prophrases à elles seules représentent des énoncés qui se donnent pour assertoriquement vrais, lorsqu'elles sont doublées de ou remplacées par un *certainement*, nous dirons qu'elles deviennent des énoncés qui se donnent pour « vrais+ », où le + représente une dimension supplémentaire ajoutée à la vérité assertorique, qui a pour effet de renforcer subjectivement celle-ci (pour la notion de *vérité+*, voir § 3.8.5-3.8.6). Cela se voit clairement dans (8) à (10), où des éléments du cotexte confirment, argumentativement, le statut de vérité de la réponse (*il reste encore du travail avant qu'ils ne deviennent d'horribles monstres ; Il est déjà dans votre sac ; je n'étais pas volontaire*). *Certainement* y renforce l'engagement – pourtant déjà signalé sans réserve – à la vérité du contenu asserté. Afin de cerner l'apport spécifique de *certainement*_M au sens de l'énoncé, comparons les variantes de (8), données sous (11), où le co(n)texte est dépourvu d'éléments justifiant l'engagement à la vérité assertorique de la réponse :

- (11) Devons-nous avoir peur ?
- a. Non.
 - b. Oui.
 - c. *Non certainement pas.*
 - d. **Certainement pas.**

¹⁰ Pour ce terme, voir p. ex. Anscombe & Ducrot 1977 : 37, Plantin 1982.

¹¹ Il s'agit dans (7) à (9), dialogues représentés au discours direct, de locuteurs rapportés.

- e. Oui, **certainement**.
- f. **Certainement**.¹²

Dans c. à f., la réponse peut être considérée comme plus forte que celles en a. et b., qui se donnent « simplement » pour assertoriquement vraies¹³.

3.2. *Certainement*_M en confirmation à une assertion qui précède

*Certainement*_M se rencontre aussi, avec la même valeur, dans des co(n)textes où une proposition assertée en confirme une autre – proposition qui peut être réduite à sa prophrased, cf. (14) – en la répétant¹⁴ :

- (12) Je ne viendrai pas mourir dans vos bras comme vous l’espérez en disant : « Papa - Maman - *je vous aime*. » *Je vous aime* **certainement**, mais vous m’énerviez. Je veux crever tranquille, sans votre hystérie et sans la mienne, celle que vous déclenchez en moi. (Guibert 2007, *Frantext*)
- (13) Ma nièce a dit, ça ne fait que commencer. Un peu sèchement peut-être, ou avec de l’humour et même un peu de distance. Non, *sans distance*. **Certainement** *sans distance*. (Kerman 2013, *Frantext*)
- (14) « Oui, Madame, **certainement**, Madame ! » (cité par Dignoire 1969 : 49)

3.3. *Certainement*_M dans une gradation de degrés de certitude

Un troisième type de co(n)texte est celui où l’adverbe est mis en contraste – souvent à des fins argumentatives – avec un adverbe qui désigne un degré plus bas sur l’échelle épistémique : *peut-être*, *probablement*, *vraisemblablement*... La fonction de l’adverbe y est clairement épistémico-modale : il signale une évaluation en termes de degrés de certitude, *certainement*_M y exprimant le degré maximal de certitude. Deux cas de figure sont à distinguer dans nos données. Le premier est celui où les degrés de certitude désignés par les deux adverbes concernent des contenus différents, mis en contraste l’un avec l’autre, (15)-(16) : « j’ai des réserves quant au contenu A, mais pas quant au contenu B ». Le second est celui où ils concernent le même contenu, (17)-(18) :

- (15) **L’assemblée** est *peut-être* plus féminine, mais **certainement** pas féministe (*frTenTen12*)

¹² Idéalement on s’attend à un accent tonique sur la première syllabe de *certainement*. L’intonation est rarement prise en compte toutefois dans les études sur les adverbes endophrastiques/exophrastiques alors que son rôle est non négligeable.

¹³ Nous verrons plus loin (§ 4) qu’une autre interprétation de *certainement* est toutefois possible pour des cas de ce type, où la présence de cet adverbe affaiblit l’assertion catégorique et *a fortiori* le statut de vérité+.

¹⁴ Un premier renforcement du contenu est déjà dans la répétition de celui-ci.

- (16) Avec l'œuvre de Thomas **certainement**, et *probablement* avant lui, c'est une autre idée de l'amour, passion fatale et obsessionnelle, qui entre dans les conceptions médiévales (Paul 2014, *GBooks*)
- (17) Il réalisa ensuite que sa méfiance était *peut-être, même certainement*, trop accrue, [...] (*frTenTen12*)
- (18) C'est un beau cadeau que vous me faites en écrivant comme à une amie de longue date, sauf ce que vous m'écrivez n'a rien d'un cadeau. Je me suis accrochée aux mots que vous avez employés : « une tumeur *très probablement* maligne », ce qui ne veut pas dire « **très certainement** ». Je ne suis pas très douée pour l'optimisme, sauf lorsqu'il s'agit des gens que j'aime (Doubrovsky 2011, *Frantext*)¹⁵

On peut ranger, dans cette même classe de co(n)textes, des occurrences de *certainement*_M comme (19), titre d'un article scientifique :

- (19) Dubois, G. (1946). « Répartition des gisements **certainement** et *raisonnablement* dinantiens dans la région de la Bruche », *Comptes rendus sommaires de la Société Géologique de France*, 12, 222-223.

Dans (19), on voit clairement le contraste créé au moyen des adverbes *certainement* et *raisonnablement*. *Certainement* est là pour qualifier les gisements dont on est à 100 % certain qu'ils sont dinantiens, les opposant à ceux qui ne le sont que *raisonnablement*.

3.4. *Certainement*_M dans une question partielle

Certainement apparaît parfois dans la partie présupposée d'une question partielle :

- (20) Pourquoi cette vidéo va-t-elle **certainement** vous émouvoir ? (Internet : *Franceinfo*, régions, grand est¹⁶, consulté le 21/2/2019)

Le contenu présupposé d'une question partielle se donne normalement pour vrai, mais rien n'empêche que ce contenu soit modalisé. Ainsi, le contenu présupposé de (20) est (21), qui contient l'adverbe *certainement*, tout comme (22) (comprenant l'adverbe *probablement*, ou *peut-être*) est le contenu présupposé de (23) :

¹⁵ Dans (18), c'est en fait *certainement* – apparaissant dans l'hypothèse médicalement la plus pessimiste – qui est mis en opposition avec *très probablement*, exprimant la certitude maximale, totale. Le *très* qui accompagne *certainement* y est simplement mis, nous semble-t-il, par parallélisme (presque métalinguistique) avec le *très probablement*.

¹⁶ <https://france3-regions.francetvinfo.fr/grand-est/champagne-ardenne/pourquoi-cette-vidéo-50-millions-ues-va-forcement-vous-émouvoir-1626577.html>.

- (21) Cette vidéo va **certainement** vous émouvoir.
- (22) Cette vidéo va **probablement/peut-être** vous émouvoir.
- (23) Pourquoi cette vidéo va-t-elle **probablement/peut-être** vous émouvoir ?

C'est sur le contenu modalisé de (21) ou (22) que porte la question en *Pourquoi ?* dans (20) et (23) :

- (24) Cette vidéo va **certainement / probablement / peut-être** vous émouvoir. Pourquoi ?

Le sens des questions (20) et (23) peut être paraphrasé comme suit :

- (25) **Il est certain / probable / possible que** cette vidéo vous émouvra / émeuve. Pourquoi ?

Les adverbes *certainement / probablement / peut-être*, tout comme les expressions impersonnelles adjectivales *Il est certain / probable / possible*, y fonctionnent comme des marqueurs épistémico-modaux, indiquant une évaluation en termes de degrés de certitude.

3.5. *Certainement*_M utilisé seul à l'intérieur d'un énoncé assertif

Passons pour finir à des types de co(n)textes syntaxiquement et sémantiquement « moins marqués », où *certainement* n'est ni la réponse à une question, ni la reprise littérale d'un contenu précédent, ni dans une gradation de degrés de certitude, ni dans la présupposition d'une question partielle (§ 3.1 à § 3.4). Notons aussi que de tels cas, avec une interprétation clairement et uniquement épistémico-modale pour *certainement*, ne sont pas faciles à trouver. Prenons (26) :

- (26) Il fut **certainement** plus qu'un élève, puisque de Possel fut son témoin, pour son mariage (Audin, 2012, *Frantext*)

La proposition en *puisque* fournit une justification pour l'assertion *Il fut plus qu'un élève*. En effet, cet exemple met en œuvre le raisonnement suivant : « Si N (*il*) est l'élève de de Possel et si de Possel est le témoin de mariage de N, alors N est **plus qu'**un élève pour de Possel ». La présence de *certainement* dans cette phrase sert à appuyer subjectivement la vérité du contenu de l'énoncé (vérité déjà justifiée explicitement) en qualifiant cette vérité de certaine. L'emploi de *certainement*, qui dit l'évaluation épistémico-modale que fait le locuteur offre ainsi un argument supplémentaire pour la vérité du contenu (établie, elle, sur des bases indépendantes).

Nous verrons dans § 4 que dans ce type de co(n)textes assertifs « non marqués » *certainement* s'interprète presque toujours spontanément comme un marqueur évidentiel d'inférence. Sans la subordonnée en *puisque*, qui exclut cette interprétation, (26) aurait lui aussi une interprétation évidentielle.

3.6. *Certainement*_M au comparatif

Lorsque *certainement* est au comparatif, il ne peut évidemment signifier le degré maximal de certitude. L'adverbe réfère alors à un « degré quelconque sur l'échelle de certitude », degré qui est comparé à un autre degré (supérieur, inférieur ou égal) sur la même échelle :

- (27) C'était un des pères fondateurs – ou **plus certainement** LE père fondateur du Théâtre de Marionnettes contemporain en Géorgie (Internet¹⁷, consulté le 8 octobre 2019)
- (28) Pour les fournitures, Google peut t'aider mais **moins certainement** que l'artisan chez qui tu travailles. (*frTenTen12*)

Cela n'enlève rien toutefois à sa catégorisation comme marqueur *épistémico-modal* : l'adverbe y est toujours utilisé uniquement pour indiquer comment le locuteur évalue le contenu de son énoncé en termes de degré de certitude (cf. la définition au § 1).

3.7. Synthèse 1 : les contextes d'apparition de *certainement*_M

Dans les § 3.1 à 3.6, nous avons présenté six types de co(n)textes où *certainement* nous semble devoir¹⁸ s'interpréter comme marqueur épistémico-modal, c'est-à-dire comme un emploi dont la contribution au sens de l'énoncé, à travers son sens lexical propre est d'indiquer comment le locuteur (I_o ou un locuteur représenté) évalue en termes de degré de certitude un contenu. Si le locuteur a recours à cet adverbe dans ces co(n)textes, ce n'est pas pour indiquer la source de son information, mais uniquement pour signaler une valeur épistémico-modale (un degré de certitude) qu'il attache au contenu.

¹⁷ https://www.unima.org/wp-content/uploads/2018/07/guivi_sartchimidze_fr.pdf.

¹⁸ Ces types de contextes ne constituent toutefois pas des conditions suffisantes pour déclencher une telle interprétation ; ce sont seulement des co(n)textes où cette interprétation est fréquente ou très facile à obtenir.

3.8. Synthèse 2 : les propriétés sémantiques de *certainement*_M

Qu'est-ce qu'on peut retenir de l'analyse de ces co(n)textes pour le sémantisme de *certainement*_M et sa contribution au sens de l'énoncé. Six idées se dégagent.

3.8.1. Dans tous ces exemples, *certainement* a clairement une fonction *épistémico-modale*, même dans les cas où il est au comparatif : il sert (uniquement) à indiquer le degré de certitude que le locuteur attribue au contenu.

3.8.2. À part les cas où *certainement* est au comparatif, l'adverbe signifie toujours dans ces co(n)textes que le contenu de pensée est certain, relève de la certitude du locuteur. La valeur épistémico-modale de l'adverbe y est comparable à celle de l'adjectif *certain*, qui exprime, elle aussi, la certitude totale ou le savoir parfaitement certain¹⁹. C'est ce que montre clairement l'exemple suivant, où *certainement* est à voir dans le contexte de *m'avait paru certaine*, qui confirme son interprétation épistémico-modale :

- (29) *Une chose m'avait paru certaine* : ce n'était **certainement** pas grâce aux mésaventures des Polonais que j'allais nouer un dialogue avec mes grands-parents sur leur parcours. (Linhart 2012, *Frantext*)

La valeur épistémico-modale qu'a *certainement* dans tous ces contextes est la même qu'on trouve dans des expressions comme *Ça c'est une certitude. Là-dessus il n'y a pas le moindre aucun doute* :

- (30) Deux **certitudes**, quand même. La première : Cuba vit une période charnière. La seconde : Fidel, bientôt 84 ans, est de retour sur le devant de la scène. (*frTenTen12*)
- (31) Personne n'est indispensable, **c'est certain**, mais le p'tit gars sympa, il est utile pour faire tourner le moteur. (*frTenTen12*)
- (32) Donc rendez-vous en juin 2010 pour le changement monétaire. On verra alors, si l'Améro est ou non backé par l'or et l'argent. Pour moi, **il n'y a pas le moindre doute** qu'il le sera. (*frTenTen12*)

3.8.3. La valeur de certitude maximale peut être relativisée par la variabilité de l'extension du groupe d'individus pour qui un contenu est dit certain²⁰ : de la certitude intersubjective (les savoirs et certitudes universels (*Il est*

¹⁹ Cela est le plus clairement le cas dans les énoncés qui *prédiquent* explicitement la certitude : *Ça c'est certain. De ça je suis certain.*

²⁰ Certitude qui peut paraître « objective » ou « subjective » selon la façon dont elle est linguistiquement présentée : « l'information que je possède est certaine » (interprétation objective) et « je suis certain que » = « je n'ai aucun doute (en ce qui concerne cette connaissance) » (interprétation subjective) (Féron 2002 : 25).

certain que nous mourons tous un jour), liés à la doxa, ou partagés par un groupe de personnes), à (b) la conviction intime, individuelle (de l_0 ou d'un locuteur représenté : *Le témoin est / Je suis certain que...*).

3.8.4. Pourquoi un locuteur a-t-il recours à *certainement_M* et ne se contente-t-il pas simplement de la monstration de vérité assertorique qu'amène automatiquement un énoncé asserté ?

L'examen du corpus nous a montré qu'un locuteur a souvent recours à *certainement_M* lorsqu'il soupçonne que l'information qu'il transmet a été ou pourrait être mise en cause par autrui. Cela peut se faire par un questionnement explicite (cf. les cas sous §3.1), par un avis contraire ou « dissident » émis (ou même simplement attribué à un tiers²¹ par le locuteur). Autrement dit, un locuteur aura recours à *certainement_M* dans un *contexte* (effectif ou imaginé) d'incertitude (cf. Simon-Vandenberghe & Aimer 2007 : 211). Il ne s'agit pas alors de *son* incertitude à *lui*, mais de l'incertitude de *quelqu'un d'autre*. C'est pour lever très explicitement cette incertitude que le locuteur a recours à un *certainement_M*. Nous souscrivons donc à l'analyse des conditions d'emploi et du rôle de *certainement_M* (épistémico-modal) par Féron (2002), pour qui cet adverbe

« explicite la position du locuteur vis-à-vis de la vérité du contenu de p » (2002 : 26) et « ne s'impose que si le locuteur a des raisons de renforcer son assertion. [...] L'insertion d'un marqueur tel que [...] *certainement* ("assurément) indique que le locuteur s'attend à des réserves de la part de son interlocuteur » (2002 : 26). « *Certainement* a pour rôle de prévenir toute mise en question de l'assertion » (Féron 2002 : 26).

3.8.5. Un énoncé contenant *certainement_M* (hormis les *certainement_M* au comparatif) se présente donc comme ayant une valeur plus forte que les énoncés déclaratifs à l'indicatif sans marqueurs épistémiques explicites (épistémico-modaux ou évidentiels)²², qui se donnent pour assertoriquement vrais. Vu la certitude exprimée par *certainement_M* (hormis comparatifs), l'emploi de cet adverbe offre une garantie supplémentaire de la part du locuteur à la vérité du contenu²³. En effet, *certainement_M*, ajoute à la vérité

²¹ Dans la lignée de la conception du dialogisme de Bres (2001), Bres & Nowakowska (2005) et Bres et al. (2005), on pourrait considérer *certainement_M* comme un marqueur dialogique, par lequel le discours de l'énonciateur rencontre d'autres discours. S'il l'est, il l'est en tout cas différemment de *certainement_E*, que certains auteurs (e.a. Vion 2001 : 221) analysent comme un marqueur de double énonciation.

²² Cf. Frajzyngier : « the meaning of the unmarked indicative sentence, affirmative or negative, is that the proposition contained in the sentence is true. » (1985 : 243)

²³ Où *vérité* signifie bien sûr ce que L considère comme vrai.

assertorique montrée une strate argumentative de certitude subjective ou intersubjective. La présence dans l'énoncé de *certainement_M* donne au contenu un statut de vérité « augmentée », de « vérité+ », qui à son tour donne à l'énoncé l'effet d'assertion renforcée, appuyée.

Cette analyse de *certainement_M* comme marqueur de vérité+ rejoint et précise les réflexions sur le rapport entre les prédicats *vrai* et *certain* faites par Dendale (1990 ; voir aussi 1991 : 144) à partir des acceptabilités / inacceptabilités de *et même* dans des phrases comme :

- (33) a. Ce que dit Jacques Bres est vrai et même **certain**.
b. *Ce que dit Jacques Bres est **certain** et même vrai.

à propos desquelles Dendale conclut que « la certitude semble renchérir sur la vérité et pas vice versa » (1990 : 9), d'où il tire comme hypothèses : « HYP.1 : *Certain* est un prédicat argumentativement plus fort que vrai » ; « HYP.2 : La certitude englobe, inclut la vérité, mais pas *vice versa*. Quelque chose qui est dit certain sera dit aussi vrai » (1990 : 9).

3.8.6. Une analyse de *certainement_M* comme marqueur de vérité+ explique pourquoi on ne peut pas souscrire aux positions de Thurgood (1986), Halliday (1994) et autres, qui défendent *grosso modo* la même idée :

« implicit in totally unqualified statements is a greater degree of certainty than in a qualified one. » (Thurgood 1986 : 206)

« Note also that even a high value modal ('certainly', 'always') is less determinate than a polar form: *that's certainly John* is less certain than *that's John* » (Halliday, 1994 : 89).

De telles affirmations ne valent pas pour l'emploi épistémico-modal de *certainement* ; uniquement pour son emploi évidentiel (§ 4). L'incertitude évoquée par les contextes d'emploi de *certainement_M* n'est jamais l'incertitude du locuteur quant à la vérité du contenu de son énoncé, car pour le locuteur ce contenu est certain.

3.8.7. En guise de conclusion, nous dirons qu'on a affaire à un *certainement* épistémico-modal (*certainement_M*) quand l'adverbe a un sens **non** affaibli par rapport à l'adjectif *certain* et se laisse paraphraser, selon les cas, par : « je suis certain », « c'est certain », « c'est sûr et certain », « il est absolument certain que », « c'est une certitude », « il y a 100 % de certitude que », « il n'y a pas le moindre doute que »....

4. *Certainement* évidentiel (*certainement_E*)

Passons au second emploi exophrastique de *certainement* – désigné ici comme *certainement_E* – que les dictionnaires décrivent généralement en termes épistémico-modaux de certitude affaiblie ou *probabilité* (Certains linguistes font de même cf. § 2.1 et la note 8). Nous voudrions opposer à cette analyse trois hypothèses.

Premièrement, la valeur première (et la principale raison d’emploi) de *certainement_E* n’est pas épistémico-modale, mais évidentielle inférentielle.

Deuxièmement, la valeur épistémico-modale souvent associée à cet emploi de l’adverbe n’appartient pas à son sémantisme propre, mais est une propriété dérivée, qui découle de sa valeur évidentielle inférentielle première.

Troisièmement, dans son sémantisme propre il y a en revanche une valeur forte, différente de ce que l’on comprend habituellement par *valeur épistémico-modale*. Elle relève de ce que nous appelons la « posture épistémique » du locuteur.

Tout comme nous l’avons fait pour *certainement_M*, nous présenterons les co(n)textes types dans lesquels *certainement* s’interprétera comme *certainement_E*.

4.1. *Certainement_E* dans des co(n)textes d’ignorance

4.1.1. Les contextes d’aveu d’ignorance : une valeur épistémico-modale ?

Prenons d’abord des co(n)textes comme (34)-(35), où le locuteur, à qui on demande de répondre à une question, fait un aveu d’ignorance (*Je ne sais pas* ; *aucune idée*), pour utiliser tout de suite après l’adverbe *certainement* qualifiant le contenu de sa réponse :

- (34) Et le cadeau le plus nul ? *Je ne sais pas*, **certainement** de la vaisselle ou des trucs inutiles qu’on t’offre quand on a pas d’idées et qu’on te connaît mal. (*frTenTen12*)
- (35) Arthur transforma Peter en vampire après qu’il est été laissé pour mort par l’un de ses congénères. Pourquoi fit il cela ? *Aucune idée...* La solitude **certainement**. (*frTenTen12*)

Il est difficile de prétendre que l’adverbe *certainement*, dans des cotextes de ce type, sert à évaluer comme *certain* le contenu sur lequel il porte (*Le cadeau le plus nul est la vaisselle... ; Peter a fait cela à cause de la solitude*).

Faut-il dès lors postuler qu'il sert parfois à exprimer une valeur épistémico-modale affaiblie, paraphrasée comme le *probable* ? Cette solution ne nous semble pas non plus une manière adéquate de cerner la contribution de *certainement_E* au sens de l'énoncé et cela pour au moins deux raisons (nous y ajouterons deux autres plus loin (§ 4.1.3) :

– *Primo*, parce que le *probable*, par son sémantisme, présente le contenu épistémico-modalement comme orientée *positivement* vers la certitude (comme le « quasi-certain²⁴ » ou « fort certain »), alors que nous verrons que l'emploi de *certainement_E*, qui signale qu'on n'a pas affaire à un savoir mémorisé, donc *certainement_E* est orienté *négativement* par rapport à la certitude, comme « non-certain » ou « non entièrement certain ».

– *Secundo*, parce que les termes de *probabilité/probable* sont d'une tout autre nature que ceux de *certitude/certain*²⁵ et ne conviennent nullement pour suggérer que le locuteur est « non-certain » ou « pas entièrement certain »).

4.1.2. L'hypothèse de sa valeur évidentielle

Une des principales hypothèses que nous voudrions avancer est que le rôle et la valeur de *certainement_E* sont tout autres que ceux de *certainement_M*. Une analyse de cet emploi de l'adverbe en termes épistémico-modaux, même avec une valeur affaiblie, n'est dès lors pas adéquate. Pour le montrer, comparons ces phrases simples, forgées :

- (36) a. Jacques Bres a beaucoup d'amis.
b. Jacques Bres a beaucoup d'amis, ça **c'est certain**.
c. Jacques Bres a **certainement** beaucoup d'amis.

(36)a ne contient ni marqueur évidentiel ni marqueur épistémico-modal. Il ne dit rien de la manière dont le locuteur sait que Jacques Bres a beaucoup d'amis ni de la certitude subjective du locuteur. Comme énoncé asserté, il se donne, par défaut, pour vrai (et en tant que savoir du locuteur comme certain pour lui). (36)b est une variante emphatique de (36)a, avec un *c'est certain* épistémico-modal exprimant la certitude, et donc – par rapport à

²⁴ Pas prise ici toutefois au sens défini par Vinzerich (2007 :154, n. 80).

²⁵ On peut dire d'une information, pensée ou croyance qu'elle est *certaine*, tout comme d'un locuteur. On peut dire d'un état de choses qu'il est *probable*, ou de sa description, mais pas d'un locuteur.

(36)a, – la vérité+²⁶. La comparaison de (36)c avec (36)a enfin, permet de formuler quatre hypothèses concernant le sémantisme de *certainement*_E.

La première est que contrairement à (36)a., qui exprime (par défaut) ou bien un savoir mémorisé du locuteur ou bien une constatation directe de la réalité (par exemple lors d'une réunion, d'une fête ou sur Facebook), (36)c signale que le contenu de l'énoncé est le résultat d'une création de l'esprit par le locuteur au moyen d'une opération cognitive inférentielle²⁷. Cette opération que l'on appellera, non techniquement, supposition, conjecture ou hypothèse²⁸ – sans pouvoir élaborer ici les différences qu'il pourrait y avoir entre ces trois termes – est paraphrasable par « Je fais l'hypothèse que, je suppose que, je devine que, je parie que ». C'est cet élément-là de la signification qui justifie la catégorisation de cet emploi de *certainement* comme évidentiel.

4.1.3. Trois hypothèses supplémentaires sur l'épistémique

Une deuxième hypothèse qui découle de la comparaison de (36)c avec (36)a, est que, à l'interprétation, on donnera, par défaut, à un énoncé avec *certainement*_E une valeur épistémico-modale inférieure à celle qu'on donne à un énoncé sans marqueur comme (36)a. Pour l'interprétant, un énoncé comme (36)c n'exprime ni le « catégoriquement vrai » ni le « totalement certain », mais le « pas (tout à fait) certain ». Cela rejoint les conclusions de Féron (2002), pour qui dans cet emploi de *certainement* « il n'y a plus aucune équivalence sémantique entre l'adverbial et les expressions : "est certain que p, je suis certain que p" » (2002 : 28-29).

Une troisième hypothèse découle de la comparaison de la valeur de *certainement* dans (37)a avec celle de *probablement* dans (37)b :

- (37) a. Jacques Bres a (très) **probablement** beaucoup d'amis.
b. Jacques Bres a **certainement** beaucoup d'amis.

À l'interprétation, il est clair que *certainement* y a une valeur plus forte que *probablement* (et même que *très probablement*). Difficile donc de paraphra-

²⁶ Notons que *ça c'est certain* peut acquérir une valeur concessive (par exemple avec une suite en *mais*) et ainsi avoir une fonction argumentative (Nous remercions D. Coltier d'avoir attiré notre attention sur cela).

²⁷ Cette inférence est le plus souvent une abduction (Desclés & Guentchéva 2001), mais ponctuellement une inférence (déductive) par défaut (cf. (34)-(35)-(39)).

²⁸ Une *hypo-thèse* est étymologiquement « moins qu'une thèse », c'est-à-dire moins qu'une assertion catégorique. Elle n'atteint donc pas la valeur de vérité assertorique de la phrase assertée non marquée. C'est ce qui explique son moindre degré de certitude à l'interprétation.

ser adéquatement *certainement_E* par *probablement*²⁹, comme le font les dictionnaires et de nombreux linguistes. Mais impossible aussi d'associer à *certainement_E* une valeur épistémique aussi forte que celle, maximale, qu'a *certainement_M*. Comment résoudre ce problème ? La solution que nous proposons consiste à postuler que la valeur épistémique « forte » associée à *certainement_E* se situe sur autre plan que celui, épistémico-modal, de certitude maximale, exprimée par *certainement_M*. Elle relève pour nous de ce que nous appellerons la « posture épistémique » du locuteur. Une posture est une attitude que le locuteur *adopte* lors de l'énonciation par rapport au contenu de son énoncé. C'est autre chose que « l'évaluation épistémico-modale qu'il a effectuée de ce contenu – et qu'exprime *certainement_M*. La posture épistémique résulte de ce qui n'est autre qu'une *mise en scène* de la certitude du locuteur par rapport au contenu qu'il a inféré, une certitude qu'il affiche sans qu'il se sente nécessairement certain.³⁰

Nous proposons donc, pour pouvoir décrire adéquatement le sémantisme de *certainement*, une nouvelle distinction notionnelle à l'intérieur du domaine épistémique, une distinction entre « évaluation épistémico-modale (faite) » – pertinente pour la description de *certainement_M* – et « posture épistémique (adoptée) »³¹ – pertinente uniquement pour celle de *certainement_E*³². En d'autres termes, en utilisant *certainement_E*, le locuteur n'est pas (nécessairement) certain, mais *se donne l'air* de l'être. Une posture de certitude n'est pas en contradiction avec la valeur dérivée de non-certitude que l'interprétant prête à *certainement* évidentiel. C'est dire aussi que la posture de certitude qu'adopte le locuteur en choisissant *certainement_E* est potentiellement en décalage par rapport à l'évaluation épistémico-modale qu'il ferait de ce contenu (s'il avait à la faire). En employant *certainement_E*, le locuteur peut parfaitement feindre d'être certain, sans qu'il ne le soit vraiment. Nous voyons pour le moment (mais le point mériterait d'être développé) trois raisons possibles pour lesquelles un locuteur peut vouloir se donner une posture de certitude, alors qu'il est loin d'être certain de ce qu'il dit : ou bien il veut paraître omniscient, ou bien il veut rassurer l'interlocuteur (cf.(38)³³, ou bien il n'est pas intéressé de participer la recherche « de la vérité » (c'est souvent le cas dans les contextes d'aveu d'ignorance

²⁹ C'est là une troisième raison de ne pas décrire le sémantisme de *certainement_M* en termes de probabilité.

³⁰ Pour qualifier la posture de certitude, le terme de *probable* ne convient pas : il est d'un côté trop faible et de l'autre ne peut concerner le locuteur.

³¹ Que nous n'appelons donc pas *épistémico-modale* (elle est au plus « simili »-épistémico-modale).

³² Cette notion pourrait s'avérer utile pour lier l'emploi évidentiel à l'emploi modal dans une étude diachronique, que nous programmons.

³³ Voir Dendale 2001, pour un effet analogue avec l'emploi du futur conjectural.

(§ 4.1.1) : « peu importe ») et/ou veut couper court à toute prolongation de la discussion :

(38) [Médecin] Ce n'est **certainement** qu'une innocente petite grippe

4.1.4. Illustration des quatre éléments du sémantisme de *certainement_E*

Ces quatre éléments du sémantisme de *certainement_E* peuvent s'observer dans les exemples attestés suivants :

(39) Mon interlocutrice était **certainement** plus âgée que moi, mais la confusion était telle que j'avais du mal à ne serait-ce que mettre un âge sur son visage. (*frTenTen12*)

(40) [Explosion d'un wagon de train] Ce fut un carnage épouvantable. Le nombre des victimes, **certainement** plus de 2000, ne fut pas chiffré, car on retrouvait beaucoup de corps non identifiables. (Crocq 2011, *Frantext*)

Dans (39), la présence de *certainement* a pour effet que l'énoncé ne s'interprète plus comme transmettant un savoir mémorisé (*Mon interlocutrice était plus âgée que moi ; Le nombre des victimes était de plus de 2000*), que le locuteur a pris dans son stock d'informations. Il s'interprète, au contraire, comme communiquant une information que le locuteur (ou locuteur représenté) a générée par inférence (déductive), information ayant ainsi le statut d'une supposition, conjecture ou hypothèse. Par conséquent l'information a peu de chances de paraître intrinsèquement « certaine » à l'interprétant. Toutefois, par l'emploi de *certainement_E* (plutôt que d'un adverbe comme *probablement, sans doute, peut-être...*), le locuteur se donne une posture de certitude, une assurance « jouée » par rapport à l'information communiquée : il se présente – de bonne ou de mauvaise foi – comme légitimement confiant en ces propos. Une telle posture peut évidemment être exploitée à des fins argumentatives.

4.2. *Certainement_E* et les états de choses internes

Un deuxième type d'énoncés dans lesquels on rencontre souvent un *certainement_E* (tout comme d'ailleurs de nombreux autres marqueurs évidentiels d'inférence : *devoir, le futur épistémique, visiblement, apparemment, à vue d'œil...*) sont ceux dont le contenu réfère à un état de choses interne à une

personne autre que le locuteur³⁴ : *il a été malheureux* dans (41), *vous savez* dans (42) :

- (41) *Malheureux*, il l'a **certainement** été, mais un garçon de quinze ans ne peut sans doute pas être uniformément malheureux. (Audin 2012, *Frantext*)
- (42) En ce qui concerne ma présence à la maison, *vous savez* **certainement** déjà par la presse que ce qui va se passer avec les étrangers se passera aussi avec moi (Jablonka 2012, *Frantext*)

Le propre d'un état de choses interne est qu'il n'est – au mieux – directement accessible qu'à celui qui en a l'expérience subjective. Pour autrui, il n'est donc connaissable que via une description fournie par l'expérimenteur ou bien, par inférence abductive à partir de symptômes externes ou bien, par inférence déductive à partir de savoirs génériques. Cela explique l'emploi fréquent, dans des énoncés décrivant des états de choses internes, de formes susceptibles de signaler l'inférence ou l'emprunt. *Certainement_E* est une de ces formes appartenant à la première classe – c'est notre hypothèse (voir § 4.1).

Ainsi dans (41)-(42), des connaissances encyclopédiques du type (*Tous les garçons ont des moments de malheur ; certaines informations circulent très vite*) ou des savoirs spécifiques sur une personne (comme les préférences d'Anick) permettent au locuteur de faire des suppositions, hypothèses ou conjectures, dont la valeur épistémico-modale, aux yeux d'un interprétant, reste en deçà de la certitude, mais qui sont présentées avec beaucoup d'assurance (ce qui n'est jamais le cas avec *probablement* p. ex.). Nous pensons que cette posture (à vocation argumentative) exprimerait *in fine* une forme de certitude liée à la dimension normative de toute inférence. En tant qu'agent rationnel, le locuteur sur base de ses seules prémisses (aussi vulnérables soient-elles) se doit de conclure comme il le fait. Le mécanisme inférentiel est inattaquable et permet ainsi au locuteur de se présenter comme autorisé à la certitude logique du résultat de son inférence.

4.3. *Certainement_E* et les états de choses situés dans le passé

Un troisième type de co(n)textes où apparaît fréquemment *certainement_E* concernent des états de choses situés dans le passé (43)-(44). Ce qui relie ces cas de figure est l'inaccessibilité perceptuelle du locuteur aux états de choses qu'il décrit :

³⁴ Pour une utilisation de la notion d'*état de choses interne* et un inventaire des principaux sous-types, voir Dendale, Vanderheyden & Izquierdo (à par.).

- (43) Les dernières vacances en France de mon père dataient de 1950. Une photographie, **certainement** prise par mon grand-père, montre ma grand-mère, les quatre enfants [...]. (Audin 2012, *Frantext*)
- (44) Le corps de Tyrone Meehan a été retrouvé par la garda síochána le jeudi 5 avril 2007, à 15 heures. Il était couché sur le ventre, dans le salon, devant la cheminée. Il revenait **certainement** de la forêt. Des branchages étaient éparpillés tout autour. Il portait sa veste et son écharpe. (Chalandon 2011, *Frantext*)

Sans *certainement* dans (43), l'énoncé paraîtrait apporter des informations que le locuteur a prises dans son stock d'informations mémorisées (sans présager toutefois de la manière dont ces informations auraient été obtenues) ; avec l'adverbe, elles paraissent s'instaurer explicitement en hypothèses, suppositions, conjectures générées par le locuteur via des opérations inférentielles. Dans (44), l'hypothèse abductive concernant la victime est formulée à partir des indices disponibles perceptuellement (branchages dans la maison) ; dans (43) probablement aussi (grand-père n'est pas sur la photo).

4.4. *Certainement_E* et l'explication causale ou la réponse à une question partielle

Un quatrième co(n)texte où l'on voit apparaître fréquemment *certainement_E* (ou d'autres marqueurs évidentiels d'inférence abductive) est celui où une explication causale est avancée pour un état de choses donné, (45) et ceux où une ou une réponse est formulée à une question partielle (où une hypothèse est inférée à partir d'une constatation (*accents circonflexes ont été rajoutés à la main*) dans (46)) :

- (45) – Tu n'as pas l'air d'être très en forme, tu es toute pâlotte, reprit la vieille femme. – Le froid **certainement**, je suis transie jusqu'aux os. (Levy 2011, *Frantext*)
- (46) Cette petite machine mécanique, où donc l'avait-il dégottée ? **Certainement** pas apportée de France, puisque dans les pages du mémoire les accents circonflexes ont été rajoutés à la main sur l'original. (Perrut 2009, *Frantext*)

4.5. *Certainement_E* et la généralisation inductive

Un dernier cas est celui où, à partir d'une observation partielle de quelques cas, on passe à une affirmation générale via une inférence inductive :

- (47) – Can est un guide formidable, **certainement** le meilleur d'Istanbul ; au fil des journées que nous avons passées ensemble, il est devenu un ami. (Levy 2011, *Frantext*)

La présence de *certainement* dans (47) fait du contenu *Can est le meilleur guide d'Istanbul* une conclusion conjecturale du locuteur à partir de sa seule expérience avec Can et aucunement tirée d'un savoir général préalable.

4.6. Synthèse : statut évidentiel et propriétés sémantiques de *certainement_E*

Dans cette section, il s'agissait de montrer que *certainement* possède, à côté de son emploi épistémico-modal, que beaucoup lui reconnaissent, un emploi évidentiel inférentiel. L'existence d'un emploi évidentiel pour *certainement* est moins évidente. Premièrement, par le fait que *certainement* « porte le fardeau » de son label « d'adverbe *modal* » et, deuxièmement, par sa composition morphologique à partir de l'adjectif *certain*, qui est à la fois un adjectif et un méta-terme épistémico-modal. Pour montrer son statut évidentiel, nous avons présenté plusieurs types de co(n)textes dans lesquels le contenu désignait différents types d'états de choses *non directement accessibles* au locuteur et uniquement appréhendables par lui via une opération cognitive d'inférence sur la base d'indices et/ou d'éléments de savoir généraux, ou théoriquement par emprunt à des témoins privilégiés³⁵.

Nous avons vu que la différence entre un énoncé assertif à l'indicatif, évidentiellement non marqué, et un énoncé contenant *certainement_E* est que le premier présente son contenu ou bien comme provenant d'une perception directe par le locuteur ou bien comme correspondant à un savoir mémorisé que le locuteur ne fait que reproduire, alors que le second présente ce contenu comme une information générée par une opération cognitive d'inférence, donnant lieu à une supposition, conjecture ou hypothèse.

Or, ces trois méta-termes, à part l'interprétation évidentielle que nous leur donnons³⁶, ont aussi une connotation³⁷ épistémico-modale, du fait qu'ils s'opposent paradigmatiquement à des termes comme *savoir* ou *thèse*. Cette connotation épistémico-modale relève dans tous les cas du domaine de la « non-certitude ». Le contenu que qualifie *certainement_E*, du fait qu'il est manifestement suppositionnel, conjecturel ou hypothétique, se présente à

³⁵ Ce dernier type d'accès peut être exclu parce que *certainement*, contrairement à des formes comme *apparemment*, ne signale jamais que le contenu de l'énoncé a été emprunté à autrui.

³⁶ Nous utilisons ces trois termes aussi bien pour désigner l'opération cognitive d'inférence, que, métonymiquement, pour désigner le résultat de cette opération.

³⁷ Dans le système de Gosselin (2010), on pourrait parler de « modalité, épistémique intrinsèque sublexicale ».

l'interprétant comme « non certain ». Cette non-certitude est toutefois partiellement contrebalancée par la *posture* épistémique que le locuteur adopte.

5. Conclusions : deux emplois de *certainement*

5.1. Marqueur *versus* emploi (évidentiel / épistémico-modal)

La question au départ de cette étude était de déterminer si l'adverbe *certainement* devait être catégorisé comme un marqueur *épistémico-modal* ou comme un marqueur *évidentiel*. L'analyse des co(n)textes d'occurrences de cet adverbe a montré qu'il a y lieu de distinguer deux emplois exophrastiques, au statut épistémique différent : l'un indiquant l'évaluation épistémico-modale d'une information par le locuteur (emploi minoritaire), l'autre, l'opération cognitive d'inférence par laquelle le locuteur a acquis l'information (emploi dominant)³⁸. De là on peut conclure que ce serait une erreur de catégoriser *certainement* uniquement comme marqueur épistémico-modal (tout comme ce serait une erreur de le catégoriser uniquement comme un marqueur évidentiel). Il y a donc lieu, dans une approche onomasiologique, qui va des notions d'évidentialité et de modalité épistémique (définies au § 1) aux formes qui intègrent ces notions dans leur sémantisme, de réserver un traitement « homonymique » aux deux emplois de *certainement* et d'accepter l'idée de les ranger dans deux catégories de « marqueurs » épistémiques différents. D'où donc l'idée que *certainement_E* doit certainement³⁹ faire partie aussi de l'inventaire des marqueurs évidentiels en français et que parler de « *certainement* marqueur évidentiel », c'est parler en fait de l'*emploi* évidentiel de cet adverbe (idem d'ailleurs pour « *certainement* marqueur épistémico-modal », qui concerne uniquement son *emploi* épistémico-modal).

Méthodologiquement, un tel traitement homonymique n'est ni étrange ni à condamner. C'est aussi le traitement qu'on réserve au verbe *devoir*, qui a un emploi déontique et un emploi épistémique, et où c'est évidemment uniquement ce dernier que l'on prend en compte pour la catégorisation de *devoir* comme marqueur évidentiel. De la même façon, c'est un seul des trois grands emplois du conditionnel que l'on range dans la catégorie des évidentiels reportatifs, à savoir l'emploi dit « reportatif » (et non ses emplois « fu-

³⁸ On a constaté par ailleurs au passage – mais cela fera l'objet d'études ultérieures – que le rapport inverse vaut pour des expressions comme *c'est certain*, *il est certain que*, *j'en suis certain*, qui semblent avoir développé aussi, à côté de leur emploi épistémico-modal principal, un emploi évidentiel.

³⁹ Là c'est un emploi qui est voulu épistémico-modal, exprimant la vérité+.

tur du passé » et « éventualité »). Et on pourrait ainsi multiplier les exemples de traitements homonymiques dans le domaine évidentiel.

5.2. Sémantisme complexe des deux emplois de *certainement*

Le sémantisme de *certainement* est clairement complexe, ce qui peut expliquer le caractère disparate, souvent confus, voire incohérent de nombreuses analyses proposées. Regardons en quoi il est si complexe.

Il y a d'abord le fait que *certainement* a deux emplois, relevant de deux notions épistémiques différentes. Le sémantisme de ces deux emplois – c'est important de le souligner – ne se fond jamais en un emploi unique « mixte ». C'est que leurs sémantismes se contredisent et donc s'excluent : *certainement_M* dit la certitude maximale (tant au niveau de l'encodage qu'à celui du décodage), *certainement_E* dit la certitude **non** maximale ; *certainement_M* dit le savoir certain, la vérité+, *certainement_E* l'hypothèse, la conjecture et donc un contenu pas aussi certain. On n'observe donc nullement pour *certainement*, en tout cas dans notre approche non formelle, l'« overlap » entre modalité épistémique et évidentialité que van der Auwera & Plungian postulent pour les marqueurs d'évidentialité inférentielle (comme *must*) :

« the inferential reading amounts to epistemic modality and more particularly epistemic necessity: for both categories we are dealing with the certainty of a judgment relative to other judgments » (1998 : 85)

Il y a ensuite le fait qu'un de ces deux emplois, l'emploi évidentiel, comprend dans son sémantisme, à côté d'un élément de sens éminemment évidentiel (le marquage de l'opération cognitive d'inférence) un élément épistémico-modal de non-certitude (la « probabilité » des dictionnaires), élément qui peut être considéré comme découlant simplement de l'élément de sens évidentiel. La non-certitude n'est pas pour nous une valeur que le locuteur *encode* en tant que telle. Qu'il n'ait pas dans son stock d'informations mémorisées de savoir pertinent mobilisable lui fait formuler une hypothèse.

Ces deux facteurs ont pu conduire certains à retenir la « solution de facilité » considérant *certainement_E* comme une forme affaiblie de *certainement_M* et ainsi, l'appréhender, de façon tout à fait inadéquate (§ 4.1.1), en termes de « probabilité ».

Cette différence de plan entre posture épistémique et évaluation épistémico-modale n'a pas encore, à notre connaissance, été mobilisée pour réconcilier

l'interprétation de « non-certitude », liée à *certainement*_E, avec la posture de certitude que se donne le locuteur au travers de cet emploi de l'adverbe.

Notre étude permet aussi de mieux cerner comment la certitude exprimée par *certainement*_M doit être située par rapport à la vérité assertorique de l'énoncé déclaratif à l'indicatif et par là même de réfuter la thèse que tout énoncé marqué épistémico-modalement (y compris ceux contenant des marqueurs de certitude) serait plus faible qu'un énoncé non marqué. Les énoncés avec *certainement*_M expriment, au contraire, une valeur plus forte que la vérité assertorique, la vérité+, qui traduit un engagement plus affirmé du locuteur envers la vérité du contenu asserté. Enfin, notre étude explique aussi (§ 3.8.4) dans quelles circonstances un locuteur a recours à un marqueur de certitude / vérité+.

5.3. Principes qui régissent l'interprétation E ou M

Nous avons vu plus haut que certains co(n)textes sémantico-syntaxiques sont favorables à l'apparition d'un *certainement*_M, d'autres à l'apparition d'un *certainement*_E. Or, le co(n)texte, en tant que tel, ne détermine pas *in fine* l'interprétation de *certainement* comme M ou E. Quel est alors le critère décisif dans l'interprétation de *certainement* ? Examinons cela à l'aide d'un exemple attesté, (48), simplifié :

- (48) C'est toi qui as pris cette photo ?
a. Non, cette photo a été prise par mon père.
b. Non, cette photo a **certainement** été prise par mon grand-père.
c. Non, cette photo a **CERTAINement** été prise par mon père.

Si le locuteur sait qui a pris la photo, il utilisera a. S'il veut réfuter définitivement l'idée erronée que c'est lui qui l'a prise⁴⁰, il utilisera d. (avec un *certainement*_M accentué). S'il n'a aucun savoir préalable, ni d'opinion préétablie disponible, il peut vouloir formuler une hypothèse et utilisera alors la forme c. L'inexistence (voire l'impossibilité) d'un savoir préalable ou d'une opinion préétablie disponible semble donc être une condition nécessaire pour le recours à un marqueur évidentiel inférentiel.

Il est important de souligner que *certainement*_M ne dit ni ne suggère rien en soi sur la manière dont le locuteur a obtenu l'information qu'il présente comme certaine. Il peut en effet tenir pour certaine une information qu'il a

⁴⁰ En admettant l'idée que l'accentuation de *certainement* sur la première syllabe donne un *certainement*_M.

empruntée à autrui, inférée (par déduction à partir de prémisses sûres) ou avoir obtenu par perception d'un état de choses, comme dans :

- (49) Il est **CERTAINEMENT** passé par cette rue. La caméra de surveillance le montre.

Certainement_M n'a donc pas de composante évidentielle dans son sémantisme et n'apporte lui-même aucune contribution évidentielle au sens de l'énoncé. Il ne peut donc pas être considéré comme évidentiel. Son marquage modal est non tributaire et totalement indépendant du marquage de la « source of evidence » alors qu'inversement, ce marquage évidentiel, inhérent à *certainement_E* a une connotation modale de non-certitude.

Une autre hypothèse que nous avons formulée et qui complique l'identification de *certainement* comme évidentiel, est que la valeur évidentielle d'inférence s'accompagne (toujours ?) d'une valeur qui a pu paraître épistémico-modale, mais qui ne l'est pas. Notre étude nous a donc amenés à opposer *évaluation épistémico-modale* et *posture épistémique*. La première concerne une évaluation épistémique du contenu de l'énoncé ; la seconde notion relève plutôt du « vouloir paraître certain » ; c'est une certitude ou assurance que le locuteur veut « irradier », « expirer »⁴¹, sans que celle-ci ne corresponde nécessairement à un « être certain ». Cette distinction, qui n'est pas (ou rarement) faite dans la littérature, est indispensable pour comprendre le fonctionnement de *certainement_E*.

Nous avons montré aussi que la valeur épistémique affaiblie qui est souvent attribuée à *certainement* n'est autre qu'une valeur dérivée, un effet de sa fonction comme marqueur d'une hypothèse/conjecture de la part du locuteur. En effet, l'inférence est reconnue (dans la littérature sur l'évidentialité), comme une source évidentielle moins fiable que la perception (cf. la hiérarchie classique : Perception > Inférence > Ouï-dire). D'où affaiblissement par rapport à la certitude.

Références

- Aijmer, K. (1980) : *Evidence and the Declarative Sentence*. Stockholm, Almqvist & Wiksell International.
- Aikhenvald, A. Y. (2004) : *Evidentiality*. Oxford, Oxford University Press.
- Anscombe, J.-C. (2013) : « À *coup sûr* et *bien sûr* et les fondements de la certitude », *Revue de sémantique et pragmatique*, 33-34 : 67-98.

⁴¹ Délibérément ou inconsciemment.

- Anscombre, J.-C. & Ducrot, O. (1977) : « Deux mais en français », *Lingua*, 43 : 23-40.
- Barbet, C. (2010) : « Le verbe modal *devoir* en français médiéval et contemporain : hypothèses pragmatiques sur le changement sémantique », in B. Combettes *et al.* (éds), *Le changement en français : études de linguistique diachronique*, Berne, Peter Lang : 19-40.
- Boas, F. (1911) : *Handbook of American Indian Languages*. Washington, Smithsonian Institution, Bureau of American Ethnology.
- Boye, K. (2012) : *Epistemic Meaning: A Cross-Linguistic and Cognitive Study*. Berlin / New York, Mouton de Gruyter.
- Bres, J. (2001) : « Dialogique », « Dialogisme », « Dialogisme (Marqueurs de -) », in C. Détrie, P. Siblot & B. Verine, *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*. Paris, Champion.
- Bres, J. & Nowakowska, A. (2005) : « Dis-moi avec qui tu "dialogues", je te dirai qui tu es... De la pertinence de la notion de dialogisme pour l'analyse du discours », *Marges linguistiques*, 9 : 17 pp.
- Bres, J. *et al.* (éds.) (2005) : *Dialogisme, polyphonie. Approches linguistiques*. Louvain-la-Neuve, De Boeck.
- Dendale, P. (1990) : « À propos de la vérité linguistique. Analyse argumentative et épistémique des prédicats *vrai* et *certain* », *Travaux de linguistique*, 20 : 5-21.
- Dendale, P. (1991) : *Le marquage épistémique de l'énoncé : esquisse d'une théorie avec applications au français*. Thèse de doctorat, Anvers, Université d'Anvers.
- Dendale, P. (1994) : « *Devoir* épistémique, marqueur modal ou évidentiel ? », *Langue française*, 102 : 24-40.
- Dendale, P. (2001) : « Le futur conjectural *versus devoir* épistémique : différences de valeur et restrictions d'emploi », *Le français moderne*, 69/1 : 1-20.
- Dendale, P. (à par.) : « Evidential markers in French ». in Wiemer, B. (éd.) *Evidentials in European Languages*. STUF, Berlin, de Gruyter, Akademie Verlag.
- Dendale, P., Vanderheyden, A. & Izquierdo Alegría, D., (à par.) « *Visiblement* en français, *visiblemente* en espagnol : des marqueurs évidentiels de perception directe ou d'inférence ? » in Ó. Loureda, *et al.* (éds.) (à par.) *Marcadores del discurso y lingüística contrastiva en las lenguas románicas*, Iberoamericana/Vervuert.
- Dendale, P. & Kreutz, Ph. (en prép.) : « What is 'evidence' in the study of evidentiality? ».

- Desclés J-P. et Guentchéva, Z. (2001) : « La notion d'abduction et le verbe *devoir* "épistémique" », *Cahiers Chronos*, 8 : 103-122.
- Dignoise, C. (1969) : « Observations concernant l'utilisation de l'adverbe *certainement* », *Bulletin de la société roumaine de linguistique romane*, 6 : 41-50.
- Dirven, R. (1973) : « Emphatic and reflexive in English and Dutch », *Leuvense Bijdragen*, 63 : 285-299.
- Ducrot, O. (1985) : *Le dire et le dit*. Paris, Éditions de Minuit.
- Faller, M. (2002) : *Semantics and pragmatics of evidentials in Cuzco Quechua*. PhD thesis, Stanford University.
- Féron, C. (2002) : Le renforcement de l'assertion dans *Le voir dit de Guillaume de Machaut*. *L'Information grammaticale*, 92 : 23-30.
- Frantext = Base textuelle FRANTEXT*, ATILF, CNRS & Université de Lorraine.
<http://www.frantext.fr>.
- frTenTen12*, SketchEngine, www.sketchengine.eu.
- Frajzyngier, Z. (1985) : « Truth and the indicative sentence », *Studies in language*, 9/2 : 243-254.
- Gosselin, L. (2010) : *Les modalités en français. La validation des représentations*. Amsterdam/ New York, Rodopi.
- Guimier, C. (1996) : *Les adverbes du français : le cas des adverbes en -ment*. Gap/Paris, Ophrys.
- Halliday, M. (1994) : *Introduction to functional grammar*. London, Edward Arnold.
- Kronning, H. (2003) : « Modalité et évidentialité », in Birkelund et al., *Aspects de la modalité*. Tübingen, Niemeyer.
- Kronning, H. (2005) : « Polyphonie, médiation et modalisation : le cas du conditionnel épistémique », in J. Bres, et al. (éds.), 2005, *Actes du colloque de CERISY « Dialogisme, polyphonie : approches linguistiques »*, Bruxelles, de Boeck-Duculot, 297-323.
- Lexis. Larousse de la langue française* (1977). Paris, Larousse.
- Le Querler, N. (2004) : « Les modalités en français », *Revue belge de philologie et d'histoire*, 82, 3 : 643-656.
- Molinier, C. (1990) : « Une classification des adverbes en -ment », *Langue française*, 88 : 28-40.
- Molinier, C. & F. Levrier (2000) : *Grammaires des adverbes. Description des formes en -ment*. Genève / Paris, Droz.

- Nuyts, J. (2001) : *Epistemic modality, language, and conceptualization: A cognitive pragmatic perspective*. Amsterdam / Philadelphia, Benjamins.
- Plantin C. (1982) : « Oui et non sont-ils des “pro-phrases” ? », *Le Français moderne*, 50/3 : 252-265.
- Rey-Debove, J. & Rey, A. (1993) : *Le nouveau petit Robert*, Paris, Dictionnaires Le Robert.
- Simon-Vandenberghe, A.-M. & Aimer, K. (2007) : *The Semantic Field of Modal Certainty*. Berlin / New York, Mouton de Gruyter.
- Tasmowski, L. et Dendale, P. (1994) : « Pouvoir_E : un marqueur d'évidentialité », *Langue française*, 102 : 41-55.
- Thurgood, G., (1986) : « The Nature and Origins of Akha Evidential System », in W.L Chafe & J. C. Nichols, *Evidentiality: The linguistic coding of epistemology*. Advances in Discourse Processes, 20. Norwood, NJ, Ablex: 214-222.
- TLFi. *Le Trésor de la Langue Française informatisé*. <http://atilf.atilf.fr/>.
- Van der Auwera, J. et Plungian, A. (1998) : « Modality's semantic map », *Linguistic Typology*, 2 : 79- 124.
- Vetters, C. (2012) : « Modalité et évidentialité dans *pouvoir* et *devoir* : typologie et discussions », *Langue française*, 173 : 31-47.
- Vion, R. (2001) : « Modalités, modalisations et activités langagières », *Marges linguistiques*, 2 : 209-231.
- Vinzerich, A. (2007) : *La sémantique du possible : approche linguistique, logique et traitement informatique dans les textes*. Thèse de doctorat, Paris, Paris IV-Sorbonne.
- Wiemer, H. (2018) : « Evidentials and epistemic modality », in A. Y. Aikhenvald, *Handbook of evidentiality*, Oxford, Oxford University Press: 85-108.
- Wiemer, B. & Stathi, K. (2010): « The database of evidential markers in European languages. A bird's eye view of the conception of the database (the template and problems hidden beneath it) », *STUF*, 63/4 : 275-289.

